AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-3-81675794

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL :

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Bulletin spécial LIMOUSIN-FRUIT 1981 n° 3

n° 176

ARBORICULTURE FRUITIÈRE en Limousin

le 24/03/1981

bulletin spécial

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURE DU POMMIER.-

Plusieurs critères sont à considérer pour que les premières contaminations primaires puissent se produire :

* maturité des périthèces (forme de conservation hivernale du champignon dans les feuilles tavelées, tombées au sol à l'automne.)
* émission d'ascospores (germes) qui se réalisent :
  - au cours de chutes de pluie,
  - avec des températures suffisantes.
* réceptivité du végétal : stade C3 - D (bourgeons largement éclatés, les jeunes feuilles apparaissent).
* humectation suffisante du feuillage qui permet la germination des ascospores.

Les conditions moyennes qui déterminent les contaminations sont les suivantes :

Durée d'humectation		Température moyenne pendant l'humectation	Durée d'humectation		Température moyenne pendant l'humectation
33 heures	à	5°	14 heures	à	10°
24 heures	à	6°	13 heures	à	11°
20 heures	à	7°	12 heures	à	12°
17 heures 30	à	8°	11 heures	à	13°
15 heures 30	à	9°	10 heures	à	14°
			9 heures 30	à	15°

P.1..90

DIRECTEUR-GÉRANT J. THIAULT

Ce matin, les stades phénologiques sont les suivants :

LOCALITES	VARIETES	STADES
VERNEUIL-s/VIENNE (87)	REINE DES REINETTES GOLDEN	C3 C3
MAGNAC BOURG (87)	GOLDEN	C2 (C3) *
LUBERSAC (19)	GOLDEN	C3
POMPADOUR (19)	GOLDEN BOSKOOP GRANNY CANADA GRISE	C3 C3 (C3 - D) * C3 (C3 - D) * C2
CONCEZE (19)	GOLDEN STARKRIMSON	C3 C3 - D
CHABRIGNAC (19)	GOLDEN REINE DES REINETTES	C3 (C3 - D) * D
VIGNOLS (19)	GOLDEN MELROSE	C3 - D C3 - D
TROCHE (19) BEYSSAC (19)	GOLDEN MELROSE de L'ESTRE	C2 (C3) * C2 (C3) * C

Avec les températures douces, la végétation se développe activement, certaines variétés sont au stade C3 - D, elles sont donc au stade réceptif.

Toutefois, sur les échantillons de feuilles reçus à la Station, les projections d'ascospores en laboratoire demeurent faibles dans l'ensemble.

Elles ont débuté, pour les feuilles de CONCEZE, le 16/3, pour celles d'OBJAT le 18/3 et celles de BRIVEZAC le 20/3.

Compte tenu de la fréquence des pluies, il est indispensable d'assurer la protection du verger dès maintenant et notamment pour la plupart des variétés.

Il est rappelé qu'un traitement est considéré comme lessivé, lorsqu'il a subi une pluie (ou des pluies cumulées sur plusieurs jours) de 20 à 25 mm au moins.

* ( ) - stade le plus avancé.

- Produits homologués ou en autorisation de vente contre les tavelures :

Famille	Matière active	Spécialités commerciales (non limitatif)
Benzimidazoles *	bénomyl carbendazime thiophanate méthyl	BENLATE Nombreuses spécialités PELT 44
Dithiocarbamates	carbatène mancozèbe manèbe propinèbe thirame zinèbe zirame	TRIONEB DITHANE M 45, SANDOZEBE Nombreuses spécialités ANTRACOL Nombreuses spécialités " " " "
Diazines	fénarimol	RIMIDINE, RUBIGAN
Guanidine *	doguadine	DODINAL, MELPREX
Phtalimides	captafol captane folpel	DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN Nombreuses spécialités " "
Quinones	dithianon	DELAN
Quinoléine	oxyquinoléate de cuivre	QUINOLATE 400
Sulfamides	tolylfluanide	METHYLEUPARENE

* En raison de la présence de souches résistantes à la tavelure, ces produits sont à réserver pour les traitements de rattrapage.

TAVELURE DU POIRIER.-

La protection du verger doit être assurée sur l'ensemble des variétés.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. FARGEIX.

P 91

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.